

Article 31 du Règlement

subventionner ceux qui choisissent d'occuper un emploi moins bien rémunéré plutôt que de rester à la maison.

Je suis heureux de voir que le ministre a pris ces propositions au sérieux et que celles-ci sont actuellement débattues dans l'ensemble du Canada.

* * *

LE JOUR DU SOUVENIR

M. Harold Culbert (Carleton—Charlotte, Lib.): Monsieur le Président, la semaine prochaine, le 11 novembre, les députés se joindront à des milliers de Canadiens pour rendre hommage à ceux qui ont combattu et donné leur vie pour que nous puissions profiter de la démocratie et jouir de la liberté, la liberté de tenir des élections démocratiques et d'exprimer nos préoccupations.

Cette année marque le 50^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et il est temps de montrer que le Canada se souvient de son histoire. Le 11 novembre, joignons-nous à tous les Canadiens pour souligner à nouveau la dette que nous avons envers les nombreux Canadiens qui ont combattu pour notre pays et tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille.

Rappelons-nous aussi les sacrifices et les efforts des gens qui sont restés au Canada, car c'est grâce à eux que nous avons pu bâtir ce pays qui est le nôtre et où l'on vit mieux que n'importe où dans le monde entier.

Nous ne devrions jamais oublier cela.

* * *

LA SEMAINE DE LA SENSIBILISATION À LA PHARMACIE

M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais signaler à tous les Canadiens que la semaine du 1^{er} au 7 novembre est la Semaine de la sensibilisation à la pharmacie.

Le thème de cette semaine est: «Parlez-moi, votre pharmacien, votre ami». On veut encourager ainsi la communication entre les pharmaciens et leurs patients. Cette semaine reconnaît le rôle important que les pharmaciens jouent dans les soins de santé et, plus particulièrement, dans l'utilisation des médicaments.

Au cours de la semaine, les pharmaciens de tout le pays démontreront l'engagement qu'ils ont pris de mieux renseigner la population sur l'utilisation en toute sécurité des médicaments.

• (1405)

Je tiens à souligner aujourd'hui le travail des pharmaciens dans le domaine de la santé. Je les encourage à poursuivre leurs efforts pour s'assurer que les médicaments améliorent la santé de tous les Canadiens.

* * *

[Français]

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

M. Louis Plamondon (Richelieu, BQ): Monsieur le Président, en n'écartant pas catégoriquement les recommandations du rapport SECOR sur l'avenir des industries culturelles, le minis-

tre du Patrimoine cautionne, en toute connaissance de cause, la suppression pure et simple de l'ONF.

Les productions de l'ONF gagnent l'adhésion et remportent de nombreux prix à l'échelle internationale. Le ministre ne semble pas conscient que sa fermeture entraînerait la disparition des productions documentaires et des films d'animation.

Combien d'artistes et de techniciens ont pu profiter des programmes de formation de cette institution? Le ministre connaît-il vraiment l'impact des réalisations de l'ONF sur notre vie culturelle?

Le ministre du Patrimoine n'est tout simplement plus en mesure de défendre convenablement les intérêts des institutions culturelles. Des amis comme lui, l'industrie préférerait s'en passer.

* * *

[Traduction]

LES DÉPENSES PUBLIQUES

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, le ministre des Finances vient de se rendre compte qu'il dépasse son budget et qu'il va devoir faire des réductions importantes. Le ministre du Développement des ressources humaines va lui aussi devoir faire des réductions.

Nous apprenons aujourd'hui que les Canadiens paient environ 24 000 \$ pour que le commissaire aux langues officielles puisse voyager entre ses deux résidences dans une limousine avec chauffeur, parce qu'il ne veut pas quitter Montréal pour s'installer à Ottawa.

Le ministre des Finances aime bien nous donner l'impression qu'il s'attaque au déficit, mais quand on apprend qu'il se fait de telles dépenses, on ne peut que crier au scandale. Comment le gouvernement peut-il envisager de payer 15 800 \$ pour son appartement, 5 160 \$ pour ses repas et 3 000 \$ pour ses faux frais?

Je demande au ministre des Finances de mettre fin à ces dépenses. J'espère que le commissaire paie de l'impôt sur les avantages qu'il reçoit, comme tous les autres contribuables.

* * *

LE PROGRAMME «L'ÉCOLE AVANT TOUT»

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir d'informer la Chambre que mes collègues, le ministre du Développement des ressources humaines et la secrétaire d'État à la Formation et à la Jeunesse, ont annoncé aujourd'hui à Toronto la constitution d'un partenariat entre l'Association nationale de basket-ball et le programme «L'École avant tout».

Le programme «L'École avant tout» est une réussite communautaire. Il encourage les jeunes à risque à ne pas décrocher, mais au contraire à poursuivre leurs études et à aller jusqu'au bout du secondaire.

D'importants progrès ont été réalisés sur le plan de l'accroissement des connaissances, de l'action, de la coopération et de l'obligation morale qu'ont les Canadiens de rechercher des solutions au problème de décrochage au niveau du secondaire.